

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

2015

24 mars 2015 | Bramois

Président     Joseph Cordonier  
Membres       31 selon la liste de présence  
Excusés       27 bureaux affiliés

---

### Assemblée Générale ordinaire de l'AVMC

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée par e-mail. Comme mentionné, le PV de l'assemblée générale 2014 a été publié sur le site de l'AVMC. Aucune modification n'étant parvenue au Comité dans les délais prévus. L'ordre du jour est accepté tel quel.

Ordre du jour :

1. Propos de bienvenue, contrôle des présences.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2014 à Sion.
4. Rapport du Président
5. Présentation des comptes 2014 et budget 2015
6. Rapport de vérification et approbation des comptes
7. Elections statutaires : président, caissier, nouveaux membres comité. caissier, nouveaux membres comité
8. Divers

#### **1. Propos de bienvenue et contrôle des présences**

Le président ouvre officiellement la séance accueillant les personnes présentes et les remerciant d'avoir pris du temps pour se consacrer à l'AVMC. Il salue la présence des personnes suivantes :

M. Le Conseiller d'Etat J. Melly	Département de l'économie, de l'énergie et du territoire,
M Grégoire Dussex	Président du Grand Conseil
M. Martin Hutter	Chef de l'office des routes nationales
M. Loris Cittaro	SRTCE Chef de service
M. Léonard Bender	Président de la SIA
M. Hubert Gattlen	Directeur de l'UCOVA.
M. Sébastien Nancoz	Fer Valais
M. Philippe Bétrisey	Fer valais.

## **2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 avril 2014 à Sion.**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2014 n'étant pas demandée et aucune remarque n'étant faite à son encontre, ce dernier est accepté à l'unanimité.

## **3. Rapport du Comité, par son président Joseph Cordonier**

Je tiens tout d'abord à remercier le comité qui œuvre quotidiennement à la défense des intérêts de l'association. Chaque membre est en charge de plusieurs commissions.

Les membres du comité participent en totalité à une cinquantaine de séances par année afin de maintenir un contact rapproché avec nos partenaires.

Notre association compte 247 membres à ce jour, effectif en légère progression.

Réunis 10 fois durant cette année, nous avons abordé aussi bien les thèmes récurrents que ceux d'actualités.

### **Commissions**

Commission DTEE : (Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement).

Nous avons abordé les sujets suivants :

- Formation sur l'utilisation des matériaux recyclés (routes).
- L'orientation sur le projet de révision de l'AIMP (accords intercantonaux sur les marchés publics).
- Les nouvelles normes incendie.
- La formation des ingénieurs civils en post-sismique.
- Crédits accordés à l'entretien des routes, situation préoccupante.
- Le départ du chef de service, M. Jean-Michel Germanier. Je profite pour le remercier pour son excellente collaboration ainsi que pour son esprit d'équipe.
- Merci aussi à M. Olivier Galletti pour les 8 ans de travail à la tête du SBMA. Nous lui souhaitons une bonne suite de parcours professionnel.
- Nous avons noté avec satisfaction la nomination de M. Philippe Venetz au poste d'architecte cantonal.

### Liste permanentes :

Pour rappel, nous donnons notre préavis pour l'inscription et le renouvellement des listes auprès du service cantonal de la protection des travailleurs.

### Construction Valais :

Le but de la commission consiste à défendre les intérêts de la construction en Valais

Au comité de construction Valais, nous avons abordé les sujets suivants :

- Associations faïtières, partage des tâches.
- Révision totale de la loi sur les constructions.
- Badge.
- Enjeux politiques 2015 ( Rhône III, successions, Bilag, ...).
- Commission d'arbitrage de et conciliation.

Rappel, la commission d'arbitrage et de conciliation :

- Introduire dans les contrats MO Mandataires en fin de contrat la possibilité de faire appel à cette commission pour résoudre les cas usuels.
- Introduire de manière systématique dans les contrats d'entreprise les références à cette commission.

Pour rappel, la commission s'est engagée à ce que les dossiers soient traités dans des délais raisonnables d'environ 3 mois.

La SIA met à disposition de nouveaux contrats pour les mandataires membres de la SIA, ils sont beaucoup plus complets et font référence aux nouvelles normes 102 103 et autres...

#### Protection des travailleurs :

Les revendications des syndicats vont comme chaque année bien au-delà des capacités des bureaux. Nous avons consenti à aucune augmentation pour 2015 en dehors du montant horaire du personnel détaché.

#### News

Comme mentionné l'année dernière, nous avons mis en ligne un nouveau site internet. Au-delà du relooking nous avons créé un outil souple et efficace permettant de faire des sondages rapides auprès de nos membres. Ces sondages anonymes sont destinés à donner une ligne directrice sur la politique à mener pour la défense de nos intérêts.

La première préoccupation du comité concernait les fluctuations prévisibles de travail issues des résultats des 2 votations fédérales des années précédentes. Contre toute attente, les réponses ont montré un bon niveau de confiance par rapport à la masse de travail prévisible à court et moyen terme.

Nous organisons à l'issue de l'assemblée générale un sondage très court sur le positionnement des membres par rapport au projet Rhône III. Je vous remercie d'avance de consacrer les 2 ou 3 minutes nécessaires à nous donner votre point de vue.

Une petite parenthèse pour les architectes. Les honoraires issus des indices Z1 et Z2 n'ont pas évolué depuis plusieurs années. Les normes nous ont imposé des prestations complémentaires telles que le sismique, les dossiers thermiques, tout récemment les normes feu et prochainement les normes sur le radon (en préparation). Je vous rends attentifs à ce travail et aux responsabilités supplémentaires qui ne sont en principe pas incluses dans les prestations ordinaires.

#### **4. Présentation des comptes 2014**

Le compte d'exploitation présente un bénéfice de Frs 11'965.- et le bilan au 31 décembre 2013 s'établit à Frs 171'843.- Frs.

## 5. Rapport de vérification et approbation des comptes

Le rapport de l'organe de contrôle est rédigé par MM Michel Troillet et Jérôme Deschanez.  
Sur la base des vérifications effectuées, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.  
L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et en donne décharge.

## 6. Budget 2015

Un projet cadre du budget est présenté et passée en revue.  
Le nombre d'adhérents au 31.12.2014 est de 247 membres.  
Le total des produits est estimé à ..... Frs et le total des charges à .....Frs. Le résultat prévoit un bénéfice de 5'200.-.  
L'assemblée accepte le budget tel que présenté et le président remercie le trésorier, Pierre-Alain Gabbud, pour la bonne tenue des comptes de l'AVMC.

## 7. Elections statutaires : président, caissier, nouveaux membres comité.

M Jacques Fournier a remis sa démission du comité, pour des raisons de vétusté. Le président le remercie pour tout le travail accompli et lui souhaite plein de succès dans toutes ses activités futures.  
Comme il est de coutume le démissionnaire nous propose un candidat. Je tenais à ce que le haut Valais soit à nouveau représenté. Jacques nous propose M. Fabian Loretan chez SBP ingénieur à Rarogne, né en 1972 diplômé de l'EPFL, il a œuvré dans les tunnels, l'hydrolique, les structures de bâtiments industriels...qui est excusé pour notre assemblée mais que je me réjouis d'accueillir lors de notre prochaine réunion.  
La candidature est acceptée par acclamation.

Pour le reste, le comité actuel reste inchangé.

Président Joseph Cordonier  
Vice-président Vincent Pélissier  
Caissier Pierre-Alain Gabbud  
Secrétaire Vivianne Zehnder  
Site Web Alexandre Blanc  
Membre Jean-Michel Darioli  
Membre Christian Andenmatten  
Nouveau membre Fabian Loretan

Le président invite les membres de l'assemblée à s'annoncer s'il y a des personnes intéressées à rejoindre le comité.

## 8. Divers.

M. Grégoire Dussex Président du Grand Conseil remercie l'AVMC pour son engagement en particulier pour la campagne sur Rhone III. Il nous transmet le message de soutien du grand Conseil. Suite à plusieurs visites en immersion dans le monde valaisan, il constate avec satisfaction que le Valais moderne existe, que des forces nouvelles sont en train d'émerger.

La problématique de la transmission d'entreprises a été évoqué par 2 personnes de l'assemblée. Le président précise qu'il a reçu 2 demandes par courrier qui vont dans ce sens. Ayant analysé le contenu de la 1<sup>ère</sup> demande en séance de comité, nous en concluons que nous n'avons pas les compétences pour répondre à ce type de question, il existe des spécialistes (juriste et fiscalistes) qui font ça très bien. Le seul constat que nous pouvons tirer est qu'il faut savoir s'y prendre très en amont pour réussir une telle démarche.

M. Huber Gattlen nous précise qu'il a initié un cycle de conférences sur ce thème dont la prochaine se tiendra à la salle polyvalente de Conthey le 22 avril 2015 dans le cadre de PME Valais.

Le président remercie les personnes qui ont pris la parole et clôt l'assemblée.

Lens, le 25 mars 2015

Procès-verbal tenu par le président de l'AVMC, Joseph Cordonier.